

Qui sommes-nous ?

► Caminèl est un service gratuit qui vise à :

- Informer et accompagner les familles ;
- Sensibiliser, former, accompagner les gestionnaires et les professionnels ;
- Contribuer aux orientations stratégiques et à l'animation des partenariats aux différents échelons territoriaux.

► Une équipe pluridisciplinaire : assistante de service social, éducatrices spécialisées, psychologue, responsable d'unité.

Contacts

Vous avez une question ?
Besoin de renseignement ?

Un.e professionnel.le de notre équipe vous répond :

Caminèl

05 32 11 13 21

caminel@lespep09.org



Les PEP 09

05 32 11 09 97

lespep09.org

Avec le soutien de :



Caminèl*

Pôle d'Appui et de Ressources
au Handicap et à l'Inclusion

* Petit chemin en occitan

POUR LES
FAMILLES

*Permettre à tous les enfants
de grandir ensemble*

Pourquoi faire appel à nous ?

Vous avez besoin de temps pour vous ? De reprendre une activité professionnelle ? Un besoin de répit ou de socialisation pour votre enfant ?

Votre enfant a des besoins spécifiques ? Est en situation de handicap ? Vous cherchez un lieu d'accueil petite enfance ? Une structure d'accueil de loisirs ?

La structure d'accueil de votre enfant a sollicité notre intervention ?

Nos missions

Favoriser l'inclusion

- Vous rencontrer, ainsi que les professionnel-le-s concerné-e-s, pour **recueillir les éléments de connaissance** de votre enfant.
- **Transformer les environnements d'accueil** par l'accompagnement des professionnel-le-s (proposer des outils, du matériel adapté, des sensibilisations...).
- **Avec votre accord**, observer votre enfant évoluer dans son lieu de vie.
- Être une **passerelle** entre les différents lieux d'accueil de votre enfant (école, structure de soin, de garde ou de loisirs...).

Soutenir le développement de l'enfant

- Être attentif-ve-s au **développement harmonieux** de votre enfant.
- **Partager avec vous** nos observations.
- **Vous orienter** si besoin vers des professionnel-le-s du soin.
- Rechercher les **solutions d'accueil les plus adaptées** au bien-être de votre enfant et à son évolution.

Soutenir la parentalité

- Être à vos côtés, pour **répondre à vos questions** (accès au droit, développement de l'enfant, handicap...).
- **À votre demande**, observer votre enfant à son domicile.
- Proposer des **espaces de paroles** entre parents.
- Proposer des **temps de « répit »** pour les enfants de 8 à 20 ans et leurs parents (sur conditions).